



L'APRES-DRAME POUR ETEL



1. Photo France 44 oct 1958

L'ENQUÊTE

Une information contre X pour homicide involontaire est ouverte par le procureur de Lorient. Des interrogatoires des victimes, des acteurs et des témoins du drame sont menés, pour déterminer le degré de responsabilité de chacun. Mais les enquêtes, judiciaire et maritime, sont abrégées et personne ne porte plainte. (III. 2 et 3)



2. Photo France 45 oct 1958



3. Photo France 45 oct 1958



4. Photo du Morbihan

LES OBSEQUES

Les enterrements des victimes du drame se succèdent pendant une semaine éprouvante pour la communauté locale, au fur et à mesure des découvertes de corps, rendus par la mer. (III. 4 et 5)



5. Photo J.M. Joffe-Masson/Agence de Lorient



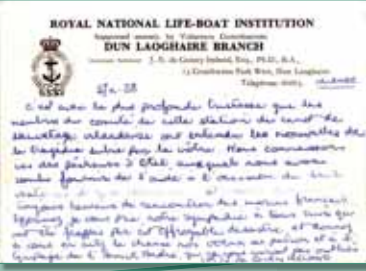
6. Photo Alain Morvan/ Musée des Pêcheurs d'Étel

LES CONDOLÉANCES

Des courriers arrivent de toute la France et de l'étranger pour exprimer un soutien aux familles des victimes. (III. 6 à 9)



7. Photo Alain Morvan/ Musée des Pêcheurs d'Étel



8. Photo Alain Morvan/ Musée des Pêcheurs d'Étel



9. Photo Alain Morvan/ Musée des Pêcheurs d'Étel

